



مركز البحث في الإقتصاد
المصنق من أجل التنمية

CREAD

مركز البحث في الإقتصاد التصبيقي من أجل التنمية

Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement

La problématique Du développement économique Local Et Territorial En Algérie

Chef de projet
Younes Ferdj

Intitulé de projet	La problématique Du développement économique Local Et Territorial En Algérie.	
Chef de projet	Grade	Etablissement
Younes Ferdj	Attaché De Recherche classe B, Read	Département de recherche macroéconomique et D'inclusion économique
Membre de projet	<ul style="list-style-type: none"> • Younes FERDJ, Attaché de recherche, CREAD, (Chef du Projet) ; • Azzedine BELKACEM-NACER, Professeur ENSSEA ; • Abdelkader DJEFLAT, Professeur Lille. • Khaled ALIOUECHE, Attaché de Recherche, CREAD; • Khaled Benmakrelouf, Maître de recherche -B- CREAD Karim 	

	<p>MAHOUI, Maître de Conférences « B », Université de Bejaïa;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Houria AYOUCHE, Maître de Conférences « A », • Abdelkader HAMADI, Docteur en économie, Université Lille 1 ; • Hakim BRAI, Doctorant en science économique Alger 3 ; • Mohand OUIDIR SOUMAN, Enseignant (M.A.B) , Université de Bejaïa. 	
Duré de projet	24 mois	
Mots Clés	_Economie spatiale, territoire, Développement Locale, gouvernance Finance locale.	
Objet Du Projet	Ce travail intervient dans une période où l'économie algérienne se trouve en situation vulnérable qui peut amener à des circonstances économiques difficiles. Face à la chute des prix des hydrocarbures, un phénomène macroéconomique qui n'est pas nouveau, l'économie algérienne doit relever le défi de se reproduire, se reconstituer et se renouveler dans le but à se procurer des revenus permanents et durables. A cet effet, un projet de recherche appliqué sur les thématiques de l'économie territoriale semble un moyen susceptible d'enrichir les travaux réalisés dans ce sens et d'apporter de nouvelles visions en termes de création de	

	<p>recettes aux profits des collectivités territoriales. L'objectif principal de ce projet est de fournir une approche économique sur la politique de développement territorial en Algérie par un regard transversal qui intègre les aspects de la gouvernance, la finance locale et le territoire aux profits des parties prenantes.</p>
Résumé	<p>- Les échecs répétés des stratégies de développement par le haut amènent plusieurs chercheurs et praticiens dans le domaine du développement à chercher une alternative et une nouvelle logique qui pourraient produire des résultats positifs, et un réel développement pour les populations. Depuis une vingtaine d'année le niveau local a été reconnu comme une importance significative en matière de développement. Son existence a été toujours admise, et, comme l'analyse des problèmes se faisait principalement au niveau macro-économique, il était évident de ne considérer le territoire que comme un terrain d'application des mesures conçues à l'échelon national. Dans les pays en développement et notamment l'Algérie, la voie suivie pendant les années soixante et soixante-dix n'a fait qu'aggraver la situation économique et sociale de ces pays. Ils ont été, ensuite contraints d'appliquer un ensemble de mesures qui s'inscrivent dans un programme d'ajustement structurel. Dans ce contexte, les instances publiques décentralisées sont de plus en plus interpellées par ces problèmes.</p> <p>Au cours des vingt dernières années, l'économie algérienne a fait l'objet de plusieurs réformes structurelles et institutionnelles visant l'identification de nouvelles pistes de gestion du</p>

développement en dehors du secteur des hydrocarbures. En effet, le développement économique local et territorial est considéré l'un des principales préoccupations des décideurs politiques à cause de ses implications à long terme au niveau économique et politique. En effet, l'économie algérienne se caractérise par une structure économique très peu diversifiée et souffre de la faiblesse des exportations hors hydrocarbures lesquelles représentent 5% des recettes d'exportation. En termes de résultats et au plan macro-économique, la tendance à la croissance enregistrée durant la décennie 2000, pour atteindre un pic de 3,9% en 2015, connaîtra un infléchissement ces deux dernières années (3,4% et 2,9%, respectivement en 2016 et en 2017), conséquence de la chute des recettes en hydrocarbures. En réponse à cette crise², mais aussi au regard du contexte actuel avec ses mutations socio-économiques, culturelles, géopolitiques, technologiques...), les pouvoirs publics semblent tourner vers les acteurs locaux afin d'en atténuer l'effet. En effet, le développement économique territorial se présente aujourd'hui comme un axe important et prioritaire dans les stratégies de développement économique dans de nombreux pays (développés, émergents ou en développement) et comme une alternative aux politiques publiques planifiées par l'État central. En Algérie, bien que le développement local et territorial soit présenté comme un des axes importants et prioritaires dans le programme de développement du pays³, il n'en reste pas moins que les retombées sont modeste. En effet, les objectifs de l'État s'orientent vers la

réduction de l'inégalité et de la pauvreté entre les régions (Wilaya) par la modernisation et l'amélioration des infrastructures de base et par la valorisation des ressources humaines et naturelles au niveau local. Depuis la fin des années 80, le nombre de communes déficitaires est en hausse. Il a atteint aujourd'hui 951 sur 1541, selon le chiffre rendu public lors de la dernière réunion walis--gouvernement à Alger contre seulement 103 communes riches, soit 7%. Et selon le classement de 2015 du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, 958 communes pauvres, soit 62% contre 480 communes dites moyennes (31%). Par ailleurs, moins de 10% des communes possèdent un niveau acceptable en termes de capacités propres alors que plus de 60% des communes (en majorité agricoles) sont en déficit de potentialités et nécessitent encore un soutien, ou au moins un accompagnement de l'État.

Pour cela, L'Algérie, et à travers le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, a lancé des réformes majeures visant principalement à améliorer la qualité et l'efficacité des services locaux en particulier, la gouvernance des communautés locales en général. Si certes, les collectivités locales sont aujourd'hui concernées par l'affectation des ressources, le financement des équipements d'infrastructures, la prestation de biens et services collectifs ainsi que la répartition des revenus à travers la fiscalité locale et les transferts sociaux de la richesse, elles sont de plus en plus sollicitées à assurer une fonction de développement, plus centrée sur l'accompagnement à la création d'entreprises et d'emplois.

Ce nouveau rôle est, dans la plupart de ses aspects, différent de leurs pratiques traditionnelles qui se limitaient à la gestion des affaires administratives et civiles. Dès lors, un engagement des collectivités locales est sollicité pour la mise en œuvre de nouveaux modes de gouvernance faisant appel aux différents partenaires locaux. Cette nouvelle fonction des collectivités locales se confirme puisque le système productif mondial apparaît de plus en plus comme une mosaïque de sous-systèmes locaux de production flexible, où la coopération, la participation et la confiance entre les partenaires s'imposent comme règles. Il en découle par conséquent que l'investissement productif dépend de moins en moins de la croissance économique proprement dite, mais davantage de la capacité créatrice des territoires au sein des économies nationales. En effet, dans ce contexte de mutations structurelles, les systèmes productifs ont besoin d'être accompagnés par des initiatives locales de développement économique qui mettent l'accent sur plusieurs composantes, telles que l'importance des PME considérées comme l'ossature du développement, la promotion des ressources stratégiques de production, l'existence d'un climat coopératif favorable à l'entrepreneuriat ainsi que les réseaux d'échanges entre les entreprises.. Ce processus s'ancre certes sur les acteurs privés, mais il doit être de plus en plus soutenu par l'action des pouvoirs publics locaux.

Cependant, les processus de développement ne reposent pas sur les seuls acteurs productifs ou les institutions qui les gèrent, mais impliquent d'autres parties prenantes : collectivités

territoriales, services déconcentrés de l'État, université et centres de recherche et de formation, mouvement associatif ...etc. D'où des logiques de développement territorial variées difficilement transposables d'un territoire à un autre. De même qu'il n'y a pas de modèle, ni de mode de développement local (Pecqueur, 2004), la gouvernance territoriale également se présente sous différentes formes. En effet, qu'elle qu'en soit l'échelle (État, régions, wilayas, communes), elle peut renvoyer aux « bonnes pratiques » de gestion des affaires publiques. Elle peut englober aussi toutes formes de partenariats et de coopérations, de contrats ou de conventions, explicites ou implicites, issues de processus d'innovation sociale et institutionnelle à même de favoriser la proximité entre les différents acteurs. La gouvernance territoriale suppose aussi la recherche des formes d'arrangements institutionnels dans une perspective de gestion des biens communs et de valorisation des ressources, comme seule perspective permettant d'assurer un développement local et durable. Ce travail de recherche qui sera lancé tentera de répondre aux questions :

n Comment les collectivités locales peuvent-elles améliorer les conditions de vie de leurs administrés ?

n Toutefois, dispose-t-on d'un modèle de gouvernance territoriale et étant liées à l'implication des acteurs, quelles sont les procédures démocratiques et modalités qui prévalent dans la gestion collective du territoire ?

n Dans quelle mesure les acteurs sont à l'origine soit du succès soit de l'échec de processus de gouvernance territoriale ? On s'interroge ici sur le rôle des acteurs territoriaux dans la concrétisation de la gouvernance territoriale.

n La création d'espaces politico-administratifs décentralisés facilite-t-elle des changements productifs à l'échelle locale ? Suivant quels mécanismes ?

n Ce mouvement de redistribution des pouvoirs favorise-t-il la mobilisation des acteurs locaux et une valorisation originale des ressources locales ?

Politique publique et plan d'action à entreprendre en matière de finance locale

Les collectivités territoriales qui dépendent entièrement des finances publiques de l'Etat pour assurer les dépenses de fonctionnement et d'équipement, semblent être l'objet de réformes financières (fiscalité, revalorisation du patrimoine), le but est de les transformer en unités économiques capable de créer la richesse et d'offrir des services publics indépendamment de l'Etat. Le manque des ressources financières du pays met les collectivités devant le fait accompli, c'est à eux de se transformer en mini-Etats en préparant le terrain économique aux artisans, PME/PMI, entreprises et firmes économiques pour créer la richesse et l'emploi, leur recette proviendra de la fiscalité générée des activités économiques qu'accueille.

L'objet même de ce projet est de nous interroger sur la conjoncture actuelle de financement de la collectivité locale. Il tente d'analyser ses ressources et ses dépenses en mettant l'accent sur

les paramètres de délimitation géographique et les critères de sélection et de localisation des entités économiques. À cet effet, nous tenterons de répondre à la question suivante : Quelles sont les limites de la finance locale actuelle des collectivités en Algérie ? et que propose-t-on comme nouvelles ressources financières en tenant compte des mutations et dynamiques territoriales ?

Cette recherche tente de montrer que la réflexion en termes de nouvelles formes de financement, peut aider les pouvoirs publics à définir une politique de développement de territoire. La notion de la finance locale a été, et reste, le thème d'une série de recherches, dont certaines tentent de montrer son intérêt pour les stratégies économiques d'ensemble. L'importance qu'occupe la finance locale dans les travaux liés aux politiques de développement socioéconomiques dans certains pays développés. Il se justifie également par la nécessité, pour l'Algérie, de construire une économie plus diversifiée. De plus, même s'il y a eu des études précédentes traitant notre sujet, il est important d'en ajouter d'autres susceptibles d'enrichir ces travaux.

Cette préoccupation est sous-tendue par l'hypothèse que le recours à un nouveau modèle de financement du développement local, se traduira par :

- un allègement de la dépense publique ;
- une intégration rapide avec les concepts du « New Public Management » ;

- l'atteinte de la performance de l'organisation locale ;
- une nouvelle source de création de richesse ;
- plus de satisfactions aux citoyens.

La réponse aux interrogations subsidiaires constitue un préalable à la réponse à notre question centrale posée précédemment. D'abord, qu'entendons-nous par le développement du territoire, finance locale et quelle est la relation entre les dette(? comment explique-t-on le recours à ces notions par les pouvoirs publics afin de décrire le développement socioéconomique? Cette question sera traitée dans la première partie de ce projet. Plus précisément, nous tenterons de comprendre les fondements théoriques de ces notions et de présenter leur évolution. On se posera ensuite la question de l'existence d'exemples de pays dont le succès des politiques de développement territorial est lié à la maîtrise de la finance locale. Cette question sera traitée dans la deuxième partie. Il s'agit d'exposer globalement les modes de financement des villes, métropoles, agglomérations dans les pays développés, émergents ou et en développement.